

Fiche pédagogique

SAUVETEUR SECOURISE DU TRAVAIL – Initial

OBJECTIFS :

La formation de Sauveteur Secouriste du **Travail** est réglementée par l'Article R 4224-15 du **Code du Travail**. Cela implique qu'un membre du personnel suit obligatoirement ce parcours dans certains cas. C'est le cas pour tous les ateliers où doivent être accomplis des travaux dangereux.

COMPÉTENCES CLÉS VISÉES :

À l'issue de cette formation, chacun sera capable de

- ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- ✓ Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au sein de l'établissement
- ✓ Situer le cadre juridique de son intervention
- ✓ Réaliser une protection adaptée sur une situation d'accident
- ✓ Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- ✓ Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

PUBLIC : *Nos prestations sont ouvertes et adaptées aux personnes en situation de handicap*

L'ensemble du personnel souhaitant obtenir le Certificat de Sauveteur Secouristes du Travail

PRÉREQUIS :

Compréhension du français

PÉDAGOGIE :

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes
- Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : mannequins, accessoires, défibrillateur...
- Dans un souci d'hygiène les peaux de visage et les sacs d'insufflation sont individuels.

VALIDATION :

Attestation de formation – Certificat INRS

DURÉE :

14 heures sur 2 jours